

S SAINTE-MAUR (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village est situé sur le premier plateau du Jura.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton perception de Conliège ; succursale ; à 6 km de Conliège et 9 km de Lons-le-Saunier.

Altitude 582 - 646 m.

Il est traversé par la route impériale n° 78 de Nevers à Saint-Laurent, par les routes départementales n° 4 de Lons-le-Saunier à Genève et n° 27 de Revigny à Saint-Maur ; par les chemins de grande communication n° 41 de Macornay à Saint-Maur ; par les chemins vicinaux tirant à Vernantois, à Orgelet, à Lons-le-Saunier, à Alièze et à Nogna, et par le ruisseau du Dégoutin.

Communes limitrophes : au nord Revigny et Vernantois ; au sud Alièze ; à l'est Poids-de-Fiole, et à l'ouest Vernantois.

Les habitations sont groupées contre le revers septentrional d'une montagne. Elles sont construites en pierre, couvertes en tuiles ou en chaume, et tenues avec peu de propreté.

Population : en 1790 : 323 habitants ; en 1846, 304 ; en 1851, 280, dont 139 hommes et 141 femmes ; 72 maisons ; 73 ménages. En 2002 : 193 habitants : les Sanmauriens.

Les habitants émigrent pour la Californie.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1619.

Vocabulaire : Saint-Maur.

Série communale déposée aux archives départementales où Saint-Maur a reçu les cotes 5 E 64/3 à /5, 3 E 870 à 874, 3 E 6748 à 6754, 3 E 8167. Tables décennales : 3 E 1182 à 1190.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 996, 5 Mi 997, 5 Mi 998, 5 Mi 7-8 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1817 : 649 Ha 89 a, divisé en 1424 parcelles que possèdent 180 propriétaires, dont 80 forains ; 387 Ha en terres labourables, 123 en pâtures, 108 Ha en bois, 7 Ha en prés, 4 Ha en friches, 2 Ha 28 a en jardins, 1 Ha 67 a en sol et aisances de bâtiments, 10 a en mares et 8 a 90 ca en carrières. Le sol, montagneux et peu fertile, ne rend que cinq fois la semence. Il produit du blé, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels, un peu d'orge, de betteraves et de noix. Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des chevaux, des porcs, des lapins et des volailles. 30 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier.



On trouve sur le territoire beaucoup de bonne marne, exploitée pour l'amendement des terres et des prés, des carrières de gypse et de houille, non exploitées, de belles carrières de pierre ordinaire, à bâtir et de taille, de première qualité.

Cette pierre, susceptible de recevoir le poli et imitant le marbre, est d'un gris-jaune cendré, d'un grain fin, et se distingue par de petites étoiles d'un effet agréable. On la trouve par blocs énormes. Le célèbre architecte Soufflot, considérait la pierre de Saint-Maur comme l'une des meilleures et plus belles de France.

10 ouvriers sont occupés chaque jour dans les carrières. On y a découvert, le 22 janvier 1840, des ossements de mammoth ou de mastodonte.

Il y a un châlet, appartenant aux sociétaires, dans lesquels on fabrique annuellement 13.500 kg de fromage, façon Gruyère ; une auberge, un cordonnier et un sabotier.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, bordé de tilleuls ; un ancien cimetière au nord du village, qui était destiné aux enfants morts-nés ; une maison commune, construite en 1853, renferme la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude, fréquentée en hiver par 33 garçons et 17 filles, et une salle pour le dépôt d'une pompe à incendie ; une place publique, un puits communal, une citerne, et 184 Ha 82 a de bois, pâtures et terres.

Bois communaux : 69 Ha 82 a ; coupe annuelle, 2 Ha 13 a.

NOTICE HISTORIQUE

On a trouvé à Saint-Maur deux plaques de ceinturon en cuivre. L'une est décorée au centre d'un labarum, avec l'inscription Onoratus ; l'autre représente trois personnages séparés par des animaux grossièrement ciselés et porte une inscription en lettres romaines. Ces ornements militaires, en usage chez les Gallo-Romains, les Francs et les Bourguignons, sont évidemment postérieurs au IV^e siècle. En 1845, des ouvriers occupés à ouvrir un chemin près de l'église de Saint-Maur, rencontrèrent au côté sud du cimetière, un grand nombre de tombeaux en maçonnerie, recouverts de dalles. Ils renfermaient des squelettes humains, cachés sous la chaux, des sabres, des boucles de ceinturon et des armes rongées par l'oxyde. Les archéologues ne s'accordent pas sur la date de ces monuments. Ils peuvent être mérovingiens aussi bien que gallo-romains.

Les religieux de Glanfeuil, fuyant les Normands, emportèrent les reliques de saint Maur, leur fondateur ; ils vinrent à Saint-Savin de Poitiers, de là à Saint-Martin d'Autun, et enfin à l'Abbaye de Baume (864). Odon, comte de Scodingue, leur donna, au sud de Lons-le-Saunier, un lieu désert, dont la position leur permettait de découvrir l'approche des ennemis jusqu'à la Saône, et de se retirer dans des lieux inaccessibles de la Haute-Montagne. Les religieux construisirent, au centre de ce domaine, un monastère et une église, dans laquelle ils déposèrent les reliques de leur saint patron. Les prodiges qui s'opèrent par l'intercession de Saint-Maur, ne tardèrent pas à attirer les pèlerins et à donner naissance à un village. Le prieuré et l'église furent donnés à l'abbaye de Baume, et la possession lui en fut confirmée par une charte d'Anseric, archevêque de Besançon, en 1133.

Seigneurie : Saint-Maur dépendait en toute justice de la seigneurie de Bornay.

Fief de sergenterie : la sergenterie de Saint-Maur fut possédée par une famille noble de nom et d'armes, qui a formé plusieurs branches à Lons-le-Saunier, à Orgelet et à Conliège. Ses membres vécurent toujours dans une position modeste. On en trouve qui étaient notaires, châtelains, prêtres. Ives de Saint-Maur était curé de Saint-Maur en 1570. Il y a encore une famille de ce nom établie à Conliège.

Église : l'église de Saint-Maur est l'une des plus anciennes de la province. Elle était dédiée, comme prieurale, à saint Maur, dont on célèbre la fête le 15 janvier, et comme paroissiale, à la Sainte-Trinité. Elle est orientée et se compose d'un porche, de trois nefs, d'un chœur, de deux chapelles, d'une sacristie, d'un sanctuaire rectangulaire et d'un clocher. La nef principale est très étroite, voûtée en berceau et séparée des collatéraux par de gros piliers carrés, circulaires et octogonaux, supportant des arcades cintrées. Le clocher est très gros et s'élève sur le chœur. Les piliers appartiennent à l'architecture romane, usitée au IX^e siècle. Les petites fenêtres qui éclairent les nefs collatérales remontent au XII^e siècle. On remarque dans cette église, une belle chaire à prêcher en bois, dont les panneaux sont couverts de sculptures, représentant des scènes du Nouveau Testament, et une très belle châsse, du style ogival, renfermant une grande partie des reliques de saint Maur.



Chapelle : il y avait une chapelle seigneuriale dédiée à saint Jean-Baptiste, qui fut unie, au XVII^e siècle, à la familiarité de Conliège. Plusieurs chapelains, organisés en corps de familiarité, faisaient le service des fondations avant les guerres de l'an 1636. Le prieuré a cessé d'exister dès le XIV^e siècle.

Monastère : un monastère carmélite où une vingtaine de sœurs ont choisi de s'installer en construisant un carmel en 2001, s'intègre parfaitement au milieu.

Belvédère : le site de la Croix-Rochette à 630 mètres d'altitude, offre un point de vue remarquable à 360°. La Bresse et le Morvan d'un côté, le Haut-Jura de l'autre et par temps clair le Mont-Blanc sont visibles depuis ce lieu unique.

Bibliographie : Histoire du comté de Bourgogne, par Dunod. Annuaire du Jura, 1840. La route des communes du Jura, 2001.